

COMMUNIQUE DE PRESSE

Laval, Mercredi 17 mars 2021

ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE : Le projet de Laval Agglo labellisé "Territoire émergent" par le conseil d'administration de l'association TZCLD

Laval Agglo était candidate pour labelliser son projet de territoire zéro chômeur de longue durée pour le quartier Saint Nicolas à Laval. Le conseil d'administration de l'association TZCLD du 16 mars a labellisé de nouveaux "territoires émergents", 140 projets sont à ce jour labellisés en France.

"Le projet Zéro chômeur de longue durée porté par Laval Agglomération a franchi cette semaine une étape décisive." indique le Président Florian BERCAULT.

Pour Patrice MORIN, conseiller communautaire délégué à la Politique de la Ville : "Personne n'est inemployable lorsque l'emploi est adapté aux compétences de chacun. À terme, près de 300 personnes pourraient retrouver du travail et leur dignité"

Qu'est-ce qu'un « projet émergent » ?

C'est un projet de territoire porté par un collectif adhérent de l'association qui a signé la charte d'engagement TZCLD

Être reconnu comme projet émergent par le conseil d'administration de l'association TZCLD permet de bénéficier du Centre de ressources et de développement de TZCLD, notamment d'accéder à l'offre de formation et aux outils pédagogiques.

Cinq ans après le démarrage de la première étape, permise par la loi d'expérimentation votée en février 2016, c'est la deuxième étape qui s'engage : une nouvelle loi d'expérimentation a été adoptée et promulguée fin 2020. Elle prévoit notamment le prolongement et l'extension de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée à au moins 50 nouveaux territoires au cours des 5 prochaines années.